



**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
LUNDI 30 JANVIER 2023 – 19H**



Suite à la convocation adressée par Madame le Maire en date du lundi 25 janvier 2023, le Conseil Municipal s'est réuni ce lundi 30 janvier à 19 h pour délibérer sur les points à l'ordre du jour. La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Marie-Charles JEANNE, maire de la commune, en présence de 9 Conseillers sur 10 en exercice.

*Présents : Mesdames et Messieurs JEANNE, G. MARCELLIN, CHATELARD, GRIZARD, LOYER, DUQUESNE, MICHEL, LE DORE, DESREUMAUX, S MARCELLIN*

*Secrétaire de séance : Madame Stéphanie MARCELLIN*

## Dossiers en cours

- **Initiation 1<sup>er</sup> secours**

Une initiation 1<sup>er</sup> secours est programmée le vendredi 3 février 2023 à la grange.

Monsieur Jérôme CHALANDON, formateur diplômé ainsi quatre pompiers, seront présents pour expliquer les bons gestes pour l'utilisation du défibrillateur et les massages cardiaques à faire pour sauver des vies.

- **Distribution des sacs noirs et jaunes**

Les sacs seront distribués :

**Lundi 13 février 2023 sous la Halle pendant le marché de 16h30 à 18h30**

**Samedi 18 février 2023 à la salle Multi-Activités de 9h à 11h**

**Mardi 21 février 2023 au secrétariat de la mairie de 14h à 16h.**

### **ATTENTION !**

Aucune distribution des sacs ne sera faite en dehors des permanences mentionnées ci-dessus. En cas d'empêchement, merci de demander à votre famille ou à vos voisins de les récupérer pour vous.

- **Commission « Sécurité »**

La commission doit faire le listing des différents panneaux et signalétiques nécessaires pour la mise en place d'une ZONE 30.

- **Extension cimetière**

Madame le Maire présente plusieurs devis concernant le sondage de sol dans le cadre des travaux d'extension du cimetière. Le conseil municipal retient l'entreprise FONDATEC pour un coût 1 980 € HT, le rapport étant plus détaillé.

- **Demande de subvention - DSIL**

Le conseil municipal décide de réitérer sa demande de subvention pour les travaux d'isolation de l'école dans le cadre de la Dotation au soutien à l'investissement local, le dossier 2022 n'ayant pas été retenu.

- **Etude énergétique de l'école**

Monsieur PONCET, agent de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais, a présenté son rapport sur l'étude énergétique menée par ses soins sur l'école.

Le ration énergétique de l'école fait apparaître une valeur de 256 kWh par m<sup>2</sup> et par an, alors que la moyenne départementale pour les établissements scolaires est de 110 kWh par m<sup>2</sup> et par an.

Afin de modérer la déperdition d'énergie, il serait intéressant de coupler le changement du mode de chauffage avec une isolation de l'intérieur du bâtiment.

La géothermie semblerait une bonne solution.

Le conseil municipal décide d'engager dans un premier temps, après obtention des subventions, les travaux d'isolation et de procéder à une étude plus approfondie du mode de chauffage géothermique.

- **Contrôle électrique des bâtiments communaux**

Suite à la visite de la société APAVE, mandaté pour le contrôle électrique des bâtiments communaux, Madame le Maire présente les devis de la société EGDB pour répondre aux points mentionnés dans les rapports de contrôle. L'église représente un budget important de 12 634 € HT.

Le conseil municipal décide de réaliser les travaux qui sont réellement obligatoires.

## Délibération diverses

Le Conseil municipal a l'unanimité approuve les délibérations suivantes :

- **SIVOS**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de budgétiser la contribution aux charges du SIVOS s'élevant à la somme de 146 € pour l'année 2023.

- **Caution appartement**

Suite au départ des anciens locataires du logement Route d'Yzeron, la commune a été dans l'obligation d'engager des travaux s'élevant à une dépense de 204 €. La caution perçue étant de 400 €, le conseil municipal décide, à 9 voix POUR contre 1 abstention, de réduire pour moitié la caution à restituer, soit la somme de 200 €.

- **Indemnité déneigement aux agriculteurs**

Depuis 2017, l'indemnité de déneigement attribuée aux agriculteurs est de 20 € de l'heure. Souhaitant prendre en compte la hausse du carburant et l'usure des pneus, le conseil municipal décidé à l'unanimité de passer à 30 € de l'heure cette indemnité.

Il est rappelé que les personnes en charge du déneigement font un maximum pour que les administrés puissent partir le matin en toute sécurité.

- **Subvention exceptionnelle à l'école**

Le conseil municipal décidé à l'unanimité de verser une subvention de 1 643 € à la coopérative scolaire afin de participer au financement de la classe découverte de 3 jours auquel toute l'école participera.

## Questions diverses

- **Tarifs redevance ordures ménagères**

Le montant de la redevance « ordures ménagères » s'élèvera à 85 € par personne, soit + 10% d'augmentation par rapport à 2022. La Communauté de communes communiquera afin d'expliquer cette augmentation.

- **Poteaux incendie**

Le conseil municipal valide le devis de SUEZ afin que soit réaliser des travaux de mise en conformité de plusieurs poteaux incendie pour un montant HT de 1046.29€.

- **Bus France Services de la Communauté de communes**

Ce projet porté par la Communauté de communes consiste à faire l'acquisition d'un camion aménagé afin de déployer l'offre actuelle des maisons des services sur le territoire inter-communal. Ce véhicule permettrait aux agents de se déplacer et de recevoir les usagers au sein même de cet espace.

Les agents pourront vous aider :

- Dans vos démarches de recherche d'emploi
- Dans vos démarches sur les sites internet de services publics (pôle emploi, Caf, CPAM, MSA, Préfecture, Carsat, Impôts...)
- Dans la constitution de vos dossiers (demande d'aide, logement social, chèque énergie ...)
- Dans la recherche de l'interlocuteur ou de la structure compétente qui pourra vous aider à répondre à votre question.

**La prochaine du conseil municipal aura lieu le lundi 13 mars 2023.**

**La séance est levée à 21 h48**